



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-140729>

Département(s) de publication : **01, 74**

Annonce n° **25-140729**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Régie des Eaux Gessiennes

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités liées à l'eau

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maîtrise d'œuvre relative à l'extension des locaux de la Régie des Eaux Gessiennes: construction de bureaux, locaux techniques, hangar pour véhicules lourds et aménagement des espaces de parking et de stockage.

Description : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre de niveau esquisse. Il s'agit d'une mission de base catégorie bâtiment comprenant des missions complémentaires (OPC/ SSI et EXE 1). Les éléments de mission sont détaillés dans les documents de la consultation. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée par le maître d'ouvrage aux travaux est arrêtée à 3 800 000 euros HT.

Identifiant de la procédure : aa2074c4-26d0-4aaf-8e8f-69e9d8d50e15

Identifiant interne : Extension_locaux_reoges

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : Le concours est organisé en deux phases : une phase candidatures et une phase projets. Le nombre de candidats sélectionnés et admis à présenter un projet est fixé à 3. Un ou plusieurs lauréats du concours seront désignés. Des négociations avec le ou les lauréats pourront être organisées. Conformément à l'article R.2122-6 du code de la commande publique, un marché sera conclu à l'issue du concours. Les modalités d'organisation du concours sont précisées dans le règlement du concours.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71220000 Services de création architecturale

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71223000 Services d'architecte pour des travaux d'extension de bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 200 et 215 rue Edouard Branly

Ville : Saint Genis Pouilly

Code postal : 01630

Subdivision pays (NUTS) : Ain (FRK21)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le présent avis concerne la première phase de la procédure restreinte relative au dépôt des candidatures. Les candidats sont invités à télécharger le règlement du concours et ses annexes sur le profil d'acheteur afin de présenter leurs candidatures selon les cadres fournis à cet effet.

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Maîtrise d'œuvre relative à l'extension des locaux de la Régie des Eaux Gessiennes: construction de bureaux, locaux techniques, hangar pour véhicules lourds et aménagement des espaces de parking et de stockage.

Description : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre de niveau esquisse. Il s'agit d'une mission de base catégorie bâtiment comprenant des missions complémentaires (OPC/ SSI et EXE 1). Les éléments de mission sont détaillés dans les documents de la consultation. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée par le maître d'ouvrage aux travaux est arrêtée à 3 800 000 euros HT.

Identifiant interne : Extension_locaux_reoges

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71220000 Services de création architecturale

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 200 et 215 rue Edouard Branly

Ville : Saint Genis Pouilly

Code postal : 01630

Subdivision pays (NUTS) : Ain (FRK21)

Pays : France

Informations complémentaires : Le concours est organisé en deux phases : une phase candidatures et une phase projets. Le nombre de candidats sélectionnés et admis à présenter un projet est fixé à 3. Un ou plusieurs lauréats du concours seront désignés. Des négociations avec le ou les lauréats pourront être organisées. Conformément à l'article R2122-6 du code de la commande publique, un marché sera conclu à l'issue du concours. Les modalités d'organisation du concours sont précisées dans le règlement du concours.

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Les participants à la phase Projets recevront une prime d'un montant de 20 800,00 euro(s) HT. Pour l'attributaire, la prime constitue une avance sur ses honoraires. Le jury peut proposer la réduction ou la suppression de la prime pour les candidats ayant remis une proposition incomplète ou qui ne répondrait pas au programme. La prime est versée après réception d'une demande de paiement par le portail Chorus Pro.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun cas d'exclusion prévus aux articles L2141-1 à L2141-5 ou L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique - Le cas échéant, le jugement de redressement judiciaire - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels, couvrant un niveau de garantie approprié et suffisant pour la mission de maître d'œuvre consécutive au concours

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : - Attestation d'inscription au tableau de l'ordre des architectes pour l'architecte mandataire - Une note d'organisation de l'équipe présentant la composition détaillée du groupement, son organisation, ses capacités à travailler ensemble, ses compétences, ses moyens en personnel, ses qualifications professionnelles et tous renseignements permettant au maître d'ouvrage

d'apprécier les compétences du groupement ainsi que sa répartition au sein du groupement - Les intervenants affectés au projet (joindre impérativement les Cv mentionnant leur qualification et diplôme) et leur expérience dans le secteur faisant l'objet du projet (à compléter dans le cadre fourni à cet effet annexe 1 au règlement du concours) - Un carnet détaillé présentant, pour l'architecte, trois références de réalisation de projets de construction neuve de niveau de complexité comparable (opérations réceptionnées depuis moins de 5 ans) complétées dans le cadre fourni à cet effet (annexe 2 au règlement du concours.)

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Qualifications et qualités du candidat ou de l'équipe candidate : sera analysé notamment au regard des moyens humains des candidats et de l'organisation relative à la répartition des missions au sein de l'équipe constituée.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Qualité des références fournies par l'architecte et le ou les bureaux d'études techniques (BET) : Les qualités des références idéalement pour des opérations d'extension et de réhabilitation, de bâtiments tertiaires et d'activités. Les qualités des références concernant des opérations de nature, surface et complexité au moins équivalentes, réceptionnées depuis moins de 5 ans.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité architecturale et fonctionnelle

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique et environnementale

Critère :

Type : Coût

Description : Respect de l'enveloppe budgétaire: économie globale du projet

Critère :

Type : Qualité

Description : Planning et phasage / mode opératoire

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 16/01/2026 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://webmarche.adullact.org/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505557&orgAcronyme=r9m>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 16/03/2026

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Membres du jury : - Le directeur de la Régie des Eaux Gessiennes, président du jury
- Les 5 membres titulaires élus de la Commission d'appel d'offres ou, le cas échéant, les membres suppléants élus - 3 membres possédant la même qualification professionnelle que celle exigée des candidats, désignés par le président du jury

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://webmarche.adullact.org>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des demandes de participation : 26/01/2026 à 17:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Régie des Eaux Gessiennes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Régie des Eaux Gessiennes

Organisation qui traite les offres : Régie des Eaux Gessiennes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Régie des Eaux Gessiennes

Numéro d'enregistrement : 82478966300013

Adresse postale : 200, rue Edouard Branly - BP 63

Ville : Saint Genis Pouilly

Code postal : 01630

Subdivision pays (NUTS) : Ain (FRK21)

Pays : France

Point de contact : Bertrand Soulage

Adresse électronique : marches@reoges.fr

Téléphone : +33 450993881

Adresse internet : <https://www.regieeauxgessiennes.fr>

Profil de l'acheteur : <https://webmarche.adullact.org>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Adresse postale : 184, rue Duguesclin

Ville : Lyon cedex 03

Code postal : 69433

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Point de contact : greffe du tribunal

Adresse électronique : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : +33 487635000

Adresse internet : <https://lyon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 79c2303b-5593-47b3-8da4-07101c516fe2 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 19/12/2025 à 17:16

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/12/2025